



UNITED  
NATIONS

EP

UNEP/MED WG.489/5



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

4 mai 2021  
Français  
Original : Anglais

Deuxième réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA financé par l'UE

Visioconférence, 24 mars 2021

**Rapport de la réunion**

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en quantité limitée. Les Délégués sont priés de se munir de leur exemplaire pour les réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **Table des matières**

**Rapport de la réunion .....1-6**

**Annexe I** : Liste des participants

**Annexe II** : Ordre du jour de la réunion

**Annexe III** : Conclusions et recommandations

## Introduction

1. La deuxième réunion du comité de pilotage du Projet "Vers l'atteinte du bon état écologique de la mer Méditerranée et de son littoral grâce à un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatif et efficacement géré et surveillé" (ci-après dénommé "projet IMAP-MPA"), s'est tenue par visioconférence, le 24 mars 2021, à l'aimable invitation du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et de son Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (SPA/RAC). Le projet IMAP-MPA est financé par la Direction générale pour le voisinage et les négociations d'élargissement (DG NEAR) de l'Union européenne (UE).
2. L'objectif général du Projet IMAP-MPA consiste à contribuer à l'atteinte du bon état écologique (BEE) en mer Méditerranée et le long de ses côtes. Ainsi, le Projet propose de consolider, d'intégrer et de renforcer le processus d'approche écosystémique (EcAp) pour la gestion des aires marines protégées (AMP) et leur développement durable. Ceci sera réalisé par la surveillance et l'évaluation de l'état écologique de la mer Méditerranée et de son littoral, y compris les AMP, d'une manière comparative et intégrée.
3. Le Comité de pilotage du Projet a examiné : les progrès accomplis, le plan de travail et le budget révisés, le plan de communication et de visibilité mis à jour et les synergies potentielles avec d'autres projets et initiatives.

## Participation

4. La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a été suivie par des représentants de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Tunisie, de la DG NEAR et de la DG ENV de la Commission européenne, de la Délégation de l'UE en Israël et de l'Unité de coordination du PNUE/PAM, y compris le SPA/RAC et MED POL, ainsi que le Secrétariat de l'UpM et les experts/consultants thématiques régionaux.
5. La liste complète des participants figure à l'**Annexe I** du présent rapport.

## Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

6. La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA financé par l'UE a été ouverte le mercredi 24 mars 2021 à 10h00 (heure d'Europe de l'Est), par le Coordinateur adjoint du PNUE/PAM, le Directeur du SPA/RAC et le Gestionnaire du programme de la DG NEAR de la Commission européenne en charge du Projet.
7. Mme Tatjana Hema, Coordinatrice adjointe du PAM/PNUE, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné l'importance du Projet IMAP-MPA. Elle a remercié la Commission européenne pour son appui et sa contribution continue sur les questions liées à la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) et au renforcement de la durabilité des AMP en Méditerranée. Elle a souligné les attentes pour un rôle déterminant du Projet IMAP-MPA dans l'introduction de la mise en œuvre intégrée, au niveau des pays/pilotes, de l'IMAP associé à une gestion améliorée des AMP, ainsi que la création de la première expérience sur la mise en œuvre intégrée de l'IMAP et la fourniture, dans la mesure du possible, d'évaluations intégrées. Mme Hema a également souligné les efforts du Secrétariat afin de surmonter les problèmes et les retards attribués à la pandémie de COVID-19. Elle a souligné l'importance de la présence de tous les pays bénéficiaires en tant que membres du Comité de pilotage du Projet, de leur contribution par un retour d'information détaillé et de la rationalisation des besoins et priorités spécifiques des pays qui devraient être abordés par le Projet.

8. M. Khalil Attia, Directeur du SPA/RAC, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a rappelé que la réunion actuelle constitue une opportunité de promouvoir la protection de la Méditerranée en faisant des choix concrets et en prenant des mesures efficaces pour atteindre le bon état écologique et l'établissement d'un réseau complet et cohérent d'AMP. Tout en soulignant la pertinence de la mise en œuvre de l'approche écosystémique (EcAp) dans le cadre du système PAM/Convention de Barcelone, il a salué l'engagement total des Parties contractantes concernées pour atteindre les objectifs du Projet au cours de la première année du Projet IMAP-MPA, en dépit des restrictions dues à la pandémie de COVID-19. Il a également rappelé l'engagement du Secrétariat à guider et à harmoniser les efforts en vue de la fourniture de données de qualité assurée, utiles pour la publication d'un solide Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (2023 MED QSR) et le développement d'un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi<sup>1</sup> en Méditerranée.

9. Mme Sylvie Fontaine, Gestionnaire de programme à la DG NEAR de la CE, a remercié le PNUE/PAM et le SPA/RAC d'avoir organisé et accueilli la réunion et s'est félicitée de la large participation, indépendamment des contraintes attribuées à la pandémie de COVID-19. Elle a souligné l'importance du projet IMAP-MPA pour la région, car il vise à rendre la Méditerranée plus propre, ce qui aura un impact positif pour les citoyens de tous les pays du pourtour méditerranéen. En outre, le projet est entièrement conforme aux priorités de l'UE telles qu'elles sont énoncées dans le Pacte vert ("Green Deal") pour l'UE et dans sa Stratégie en matière de biodiversité. Elle a insisté sur le fait que le projet soutient les priorités de l'UpM en termes de préservation de la biodiversité. Conformément à la Convention de Barcelone, l'IMAP-MPA permettra de poursuivre la mise en œuvre de l'approche écosystémique (EcAp) et d'aider les pays à préparer le rapport sur la qualité de la méditerranée de 2023, basé sur des données. A l'échelle mondiale, le projet aidera la région à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 et la préparation de l'objectif mondial de biodiversité pour l'après-2020. Mme Fontaine a également souligné le fait que le projet était co-piloté par la DG NEAR et la DG ENV et a salué les progrès accomplis jusqu'à présent, malgré la situation difficile actuelle. Le responsable du programme de la CE a salué les progrès accomplis sur la composante IMAP du projet et a souligné l'étape importante liée à l'organisation de la réunion nationale de lancement et à la création des comités nationaux IMAP pour la majorité des pays bénéficiaires. Mme Fontaine a conclu ses remarques de bienvenue en invitant tous les participants à discuter aussi ouvertement que possible du projet tout en sollicitant leurs réactions et leurs conseils sur la voie à suivre.

10. Le Comité de pilotage du Projet a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour de la réunion figure à l'**Annexe II** du présent rapport.

11. Les langues de travail de la réunion étaient l'anglais et le français. Une interprétation simultanée était disponible pendant la réunion.

## **Point 2 de l'ordre du jour : Présentation des membres du Comité de pilotage :**

12. Rappelant les termes de référence (TdR) et le mandat de la réunion du Comité de pilotage inclus dans le document de projet, le Coordinateur adjoint du PAM a invité tous les participants à un tour de table qui leur a permis de se présenter brièvement ainsi que les organisations qu'ils représentent.

---

<sup>1</sup> D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et les services écosystémiques, sont conservés grâce à des systèmes d'aires protégées et d'autres mesures de conservation efficaces et équitables, représentatifs sur le plan écologique et bien reliés entre eux, et intégrés dans les paysages terrestres et marins au sens large.

**Point 3 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : Etat d'Avancements ; Plan de travail et budget annuels :**Etat d'avancement :

13. Le Gestionnaire du Projet IMAP-MPA, M. Christos Ioakeimidis, a présenté les documents UNEP/MED WG.489/2 "Rapport sur l'état d'avancement" et UNEP/MED WG.489/3 "Plan de travail et budget annuels" et a informé le Comité de pilotage du Projet des progrès accomplis depuis la première réunion du Comité de pilotage en mars 2020, en se concentrant principalement sur les activités suivantes :

- a) Organisation des réunions nationales de lancement du projet en Israël (30 juillet 2020), en Tunisie (7 octobre 2020) et en Libye (28 octobre 2020) au cours de la période considérée, mais aussi au-delà au Maroc (25 février 2021) et en Algérie (2 mars 2021).
- b) Recrutement de 9 experts/consultants régionaux sur la pollution, les déchets marins, la côte et l'hydrographie, la biodiversité et les espèces non indigènes, après avoir pris en considération les aspects d'équilibre entre les sexes.
- c) Recrutement d'experts nationaux pour l'élaboration d'une stratégie d'intégration des programmes nationaux de surveillance existants sur la biodiversité et les espèces non indigènes (ENI) avec la pollution et les déchets marins, et la côte et l'hydrographie en Algérie, en Egypte, en Libye et en Tunisie.
- d) Préparation des accords de financement à petite échelle (AFPE) avec les pays bénéficiaires.
- e) Organisation du Forum 2020 des Aires Marines Protégées en Méditerranée pour préparer le processus de l'Agenda des AMP post-2020 en Méditerranée.
- f) Élaboration d'un document stratégique sur les aires marines protégées (AMP) et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée, conformément au cadre mondial pour la biodiversité post-2020 de la CDB, par le biais d'un processus participatif.
- g) Appui à l'élaboration d'une stratégie de réseau national d'AMP pour la côte méditerranéenne de l'Egypte.
- h) Élaboration d'un plan de gestion des AMP de la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban et du golfe de Syrte en Libye, y compris la fourniture d'un appui pour sa mise en œuvre effective.
- i) Préparation d'une étude de classification et élaboration d'un plan de gestion de l'AMP de l'île de Rachgoun en Algérie et fourniture d'un appui pour sa mise en œuvre effective.
- j) Amélioration de la gestion des AMP par le renforcement des capacités et le lancement de la mise en œuvre du plan de gestion.

14. Le gestionnaire du projet IMAP-MPA, a rappelé les principales activités du projet sur la composante IMAP, y compris une élaboration détaillée aux plans nationaux et sous-régionaux comme suit : (i) identification approfondie à l'échelle nationale des capacités requises pour permettre la mise en œuvre de l'IMAP et faciliter la fourniture de données fiables et de qualité assurée pour le Rapport sur la qualité de la Méditerranée de 2023 (MED QSR) ; (ii) renforcement des capacités et échange de bonnes pratiques aux plans national, sous-régional et régional par le biais de sessions de formation et de réunions spécifiques ; et (iii) surveillance intégrée/conjointe dans les AMP et les zones subissant une forte pression réalisée dans des sites pilotes identifiés pour des indicateurs communs convenus.

15. Le Gestionnaire du Projet IMAP-MPA et M. Mehdi Aissi (Responsable IMAP du SPA/RAC), ont présenté la composante IMAP du Projet qui vise à contribuer à la réalisation d'un Bon état écologique (BEE) en Méditerranée par la mise en œuvre de l'IMAP et la fourniture de données fiables pour les indicateurs de l'IMAP relatifs à trois clusters : (i) la pollution et les déchets marins ; (ii) la biodiversité et les espèces non-indigènes (ENI) ; et (iii) la côte et l'hydrographie, par les sept Parties contractantes éligibles.

16. M. Atef Limam, Responsable des AMP du SPA/RAC, a rappelé que la composante AMP du Projet vise à renforcer et à développer davantage le réseau méditerranéen d'AMP écologiquement représentatives, gérées efficacement et surveillées et a présenté les progrès accomplis jusqu'à présent, comme suit :

- A l'échelle régionale : le projet a commencé (i) à appuyer l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du Forum des AMP de Méditerranée, et (ii) à contribuer à l'élaboration d'une stratégie régionale post-2020 active et transformatrice pour les AMP et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée. Alors que le Forum 2020 en présentiel, initialement prévu pour la fin de l'année 2020, a été reporté à la fin de l'année 2021 en raison de la pandémie, l'élaboration de la Stratégie régionale post-2020 pour les AMP et les AMCE en Méditerranée, conformément au Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 de la CDB, et le Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique post-2020 (SAPBIO), est en cours de préparation pour être soumise en temps voulu à la 15<sup>ème</sup> réunion des Points focaux des Aires spécialement protégées/Diversité biologique (ASP/DB) (fin juin 2021) pour examen et approbation et ultérieurement pour examen par la CdP 22, par le biais de la réunion des Points focaux du PAM.
- A l'échelle nationale : (i) Le projet a déjà entrepris les activités techniques et administratives spécifiques telles que les discussions et la coordination techniques et le développement des termes de référence en vue d'engager des consultants nationaux afin d'ouvrir la voie à l'exécution de l'élaboration de la stratégie nationale en Egypte, dès réception de l'autorisation nationale ; et (ii) des plans de gestion ont été élaborés pour des AMP existantes ou futures en Algérie, au Liban et en Libye, où trois (3) évaluations écologiques et trois (3) évaluations socio-économiques complémentaires ont été préparées, respectivement pour la future AMP de l'île de Rachgoun en Algérie, la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban et la future AMP du golfe de Syrte en Libye, afin d'ouvrir la voie à l'élaboration des plans de gestion et à la fourniture d'un appui pour leur mise en œuvre effective, ainsi que (iii) l'élaboration et la mise en œuvre, à partir de cette année, d'un programme régional de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP de Méditerranée et assurer leur durabilité, en couvrant les aspects clés liés à la gestion efficace et au financement durable des AMP et à leur durabilité socio-économique, avec des activités spécifiques de mise en œuvre post-formation concernant le Maroc et la Tunisie.

17. Une discussion détaillée a eu lieu concernant l'engagement des navires de recherche et des équipes nationales pour les besoins de la mise en œuvre des programmes nationaux intégrés de surveillance. Un certain nombre de pays ont pris la parole et ont clairement exprimé leur volonté d'utiliser, dans la mesure du possible, les infrastructures nationales de surveillance pour la mise en œuvre de cet ensemble d'activités. En réponse, le Secrétariat a exprimé sa volonté de satisfaire cette demande, ainsi que de faciliter tous les processus administratifs liés à l'inclusion de cet ensemble d'activités dans les accords juridiques en cours d'élaboration (c'est-à-dire les accords de financement à petite échelle (AFPE)).

18. La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA, tout en rappelant le rôle déterminant du projet IMAP-MPA dans l'introduction de la mise en œuvre intégrée, au niveau national/pilote de l'IMAP, conjuguée à une gestion améliorée des AMP, ainsi que la création de la première expérience sur la mise en œuvre intégrée de l'IMAP et la fourniture, dans la mesure du possible, d'une évaluation intégrée, a reconnu les progrès accomplis au cours de la période de référence, en dépit des contraintes principalement attribuées à la pandémie de COVID-19.

#### Plan de travail et budget annuels :

19. Le Secrétariat a présenté le plan de travail et le budget annuels de 2021 détaillés et révisés, tels qu'ils figurent dans le document UNEP/MED WG.489/3 "Plan de travail et budget annuels".

20. Le plan de travail et le budget révisés ont été approuvés par le Comité de pilotage du projet, qui a souligné la nécessité d'accélérer certaines des activités afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse des activités du projet.

21. Plusieurs Parties contractantes ont pris la parole et ont soulevé un certain nombre de questions, notamment les suivantes :

- Israël a demandé au Comité de pilotage du Projet d'adapter l'appui du projet afin de répondre aux besoins spécifiques des pays, tout en assurant parallèlement l'exécution conformément aux exigences du projet.
- Les pays bénéficiaires ont exprimé leur volonté d'utiliser les infrastructures nationales de surveillance (c'est-à-dire les navires de recherche, les équipements pertinents, etc.) pour les besoins de la mise en œuvre intégrée de l'IMAP.
- Il a été porté à l'attention du Comité de pilotage du Projet que des économies potentielles pourraient découler des restrictions de voyage attribuées à la pandémie de COVID-19.

22. En réponse à cette demande, le Comité de pilotage du Projet :

- A approuvé la demande d'Israël pour un appui adapté ;
- A approuvé la proposition du Secrétariat de réaffecter des fonds de la classe 120 de l'UMOJA "Services contractuels" (lignes budgétaires 120-01, 120-04 et 120-05) à la classe 140 de l'UMOJA "Subvention aux Partenaires d'exécution" ; conformément aux règles financières du PNUE et des bailleurs, étant entendu qu'il s'agira uniquement d'une réaffectation à caractère administratif, sans modifier la portée et le caractère des activités correspondantes.
- A pris note de la nécessité potentielle de réaffecter les économies réalisées sur les fonds de voyage à d'autres activités ou classes budgétaires, principalement en raison des restrictions de voyage en vigueur dues à la pandémie de COVID-19. A cet égard, une flexibilité conforme aux règles financières du PNUE et des bailleurs pourrait être appliquée.
- A demandé au Secrétariat d'ajouter à l'ensemble des activités de renforcement des capacités une disposition pour un appui technique axé sur la population des normes d'information de l'IMAP, conformément aux exigences de l'InfoSystem de l'IMAP.

23. La Coordinatrice adjointe du PAM a attiré l'attention sur l'importance d'un effort régulier et coordonné à l'échelle nationale pour la mise en œuvre de l'IMAP entre les différentes institutions responsables des divers aspects de la mise en œuvre nationale de l'IMAP.

24. Les conclusions et recommandations finales de la réunion relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**Annexe III** du présent rapport.

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication du Projet actualisé**

25. Le Secrétariat a présenté une version actualisée du plan de communication et de visibilité du projet, comprenant des informations spécifiques sur ses objectifs et ses groupes cibles, les activités de communication régulières et les ressources nécessaires. Le Secrétariat a accordé une attention particulière aux activités de communication innovantes proposées.

26. Plusieurs Parties contractantes ont pris la parole, ont accueilli favorablement et approuvé le plan de communication et de visibilité mis à jour et ont salué les efforts du Secrétariat pour introduire des

activités de communication innovantes et rationaliser les aspects et les objectifs du projet dans des messages de communication en langage simple.

27. Les conclusions et recommandations finales de la réunion concernant ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'**Annexe III** du présent rapport.

**Point 5 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives**

28. Le Secrétariat a brièvement présenté les liens avec les projets financés par l'UE, EcAp MED III et Marine Litter MED II, qui sont coordonnés par le PNUE/PAM et les composantes du PAM.

29. Le Comité de pilotage du projet a salué les efforts du Secrétariat pour coordonner et renforcer les synergies entre les projets de manière efficace.

**Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses**

30. Aucune autre question n'a été soulevée sous ce point de l'ordre du jour.

**Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations**

31. La réunion a examiné le projet de conclusions et de recommandations et les a adoptées telles que révisées et présentées à l'**Annexe III** du présent rapport.

**Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion**

32. Après les échanges de courtoisie d'usage, la réunion a été déclarée close à 17h00 le mercredi 24 mars 2021 par la Coordinatrice adjointe du PAM.

**Annex I**  
**Annexe I**

**List of participants**

**Liste des participants**



**List of participants**  
**Liste des participants**

**REPRESENTATIVES OF THE CONTRACTING PARTIES**  
**REPRESENTANTS DES PARTIES CONTRACTANTES**

<b>ALGERIA / ALGERIE</b>	<p><b>Ms. Souad Boustila</b> Ministry of the Environment E-mail: <a href="mailto:soad-cn1@hotmail.fr">soad-cn1@hotmail.fr</a></p>
<b>EGYPT / EGYPTE</b>	<p><b>Mr. Mostafa Fouda</b> Minister Advisor on Biodiversity Ministry of Environment Tel: +201 2 2228 3890 E-mail: <a href="mailto:drfoudamos@gmail.com">drfoudamos@gmail.com</a></p> <p><b>Mr. Mohamed Said Abdelwarith</b> Environmental Researcher Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA) E-mail: <a href="mailto:mohamed7j@hotmail.com">mohamed7j@hotmail.com</a></p>
<b>ISRAEL / ISRAEL</b>	<p><b>Mr. Dror Zurel</b> Marine Monitoring and Research Coordinator Marine and Coastal Protection Division Ministry of Environmental Protection Email: <a href="mailto:DrorZ@sviva.gov.il">DrorZ@sviva.gov.il</a></p> <p><b>Dr. Simon Nemtsov</b> Wildlife Ecologist and Head of International Relations Israel Nature and Parks Authority E-mail <a href="mailto:simon@npa.org.il">simon@npa.org.il</a></p> <p><b>Ms. Ruthy Yahel</b> Israel Nature and Parks Authority Email: <a href="mailto:ruthy@npa.org.il">ruthy@npa.org.il</a></p>
<b>LEBANON / LIBAN</b>	<p><b>Ms. Lara Samaha</b> Head, Department of Ecosystems Ministry of Environment <a href="mailto:L.Samaha@moe.gov.lb">L.Samaha@moe.gov.lb</a></p>
<b>LIBYA / LIBYE</b>	<p><b>Mr. Ali Elkekli</b> Environment General Authority Director, Technical Cooperation &amp; Consultation Department <a href="mailto:arelkekli@gmail.com">arelkekli@gmail.com</a></p>

<b>MOROCCO / MAROC</b>	<b>Mr. Reda Benhima</b> Chief of Service of Biodiversity Department of Environment of Morocco Tel.: +212(0)662-306617 E-mail: <a href="mailto:benhima@environnement.gov.ma">benhima@environnement.gov.ma</a> <a href="mailto:rb.redabenhima@gmail.com">rb.redabenhima@gmail.com</a>
<b>TUNISIA / TUNISIE</b>	<b>Ms. Yassine Marzougui</b> MED POL National Focal Point Tunisia Email: <a href="mailto:marzougui.y@gmail.com">marzougui.y@gmail.com</a>

**DONOR**

<b>EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE</b>	<b>Ms. Sylvie FONTAINE</b> Programme Manager DG NEAR, European Commission Tel: +32 2 29 944 66 E-mail: <a href="mailto:Sylvie.FONTAINE@ec.europa.eu">Sylvie.FONTAINE@ec.europa.eu</a>  <b>Ms. Marijana Mance</b> Policy Officer DG ENV, European Commission <a href="mailto:Marijana.MANCE@ec.europa.eu">Marijana.MANCE@ec.europa.eu</a>
--	---

**OBSERVERS**

<b>Union for the Mediterranean (UfM) Secretariat</b>	<b>Ms Alessandra Sensi</b> Head of Sector Environment and Blue Economy Water and Environment Division +34 935 214 165 <a href="mailto:alessandra.sensi@ufmsecretariat.org">alessandra.sensi@ufmsecretariat.org</a>
<b>European Union Delegation of Israel</b>	<b>Ms. Laura Goldstein</b> Project Assistant European Union Delegation of the European Union to the State of Israel E-mail: <a href="mailto:laura.goldstein@eeas.europa.eu">laura.goldstein@eeas.europa.eu</a>

## IMAP-MPA REGIONAL EXPERTS

<b>REGIONAL EXPERTS / EXPERTS REGIONAUX</b>	<p><b>Mr. Francois Galgani</b> Regional Expert on Marine Litter E-mail: <a href="mailto:Francois.Galgani@ifremer.fr">Francois.Galgani@ifremer.fr</a></p> <p><b>Mr. Olivier Brivois</b> Regional Expert on Coast and Hydrography E-mail: <a href="mailto:o.brivois@brgm.fr">o.brivois@brgm.fr</a></p> <p><b>Mr. Vangelis Papathanassiou</b> Regional Expert on Contaminants E-mail: <a href="mailto:vpapath@hcmr.gr">vpapath@hcmr.gr</a></p> <p><b>Mr. Alan Rees</b> Regional Expert on Marine Turtles E-mail: <a href="mailto:alanfrees@gmail.com">alanfrees@gmail.com</a></p> <p><b>Ms. Maria Galanidi Bingkiol</b> Regional Expert on Non-Indigenous Species E-mail: <a href="mailto:marika.galanidi@gmail.com">marika.galanidi@gmail.com</a></p> <p><b>Ms. Argyro Zenetos</b> Regional Expert on Non-Indigenous Species E-mail: <a href="mailto:zenetos@hcmr.gr">zenetos@hcmr.gr</a></p> <p><b>Mr. Benjamin Metzger</b> Regional Expert on Sea Birds E-mail: <a href="mailto:ben.lanius@gmail.com">ben.lanius@gmail.com</a></p> <p><b>Ms. Sahin Dilek</b> Regional Expert on Sea Birds E-mail: <a href="mailto:dileksahin88@gmail.com">dileksahin88@gmail.com</a></p> <p><b>Mr. Joaquim Garrabou</b> Regional Expert on Habitats E-mail: <a href="mailto:garrabou@icm.csic.es">garrabou@icm.csic.es</a></p>
---	--

## SECRETARIAT/SECRÉTARIAT

<p><b>UNEP/MAP – United Nations Environment Programme / Mediterranean Action Plan</b></p> <p><i>PNUE/PAM – Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée</i></p>	<p><b>Ms. Tatjana Hema</b> Deputy Coordinator Tel: +210 7273115 E-mail: <a href="mailto:tatjana.hema@un.org">tatjana.hema@un.org</a></p> <p><b>Ms. Jelena Knezevic</b> Monitoring and Assessment Officer Tel: +302107273116 Email: <a href="mailto:jelena.knezevic@un.org">jelena.knezevic@un.org</a></p> <p><b>Mr. Christos Ioakeimidis</b> IMAP-MPA Project Manager Tel: +210 7273126 Email: <a href="mailto:christos.ioakeimidis@un.org">christos.ioakeimidis@un.org</a></p> <p><b>Ms. Shelley Farrington</b> Project Assistant Tel: +30210 7273135 Email: <a href="mailto:shelley.farrington-gavalas@un.org">shelley.farrington-gavalas@un.org</a></p> <p><b>Ms. Anara Eginbaeva</b> Finance Assistant Email: <a href="mailto:anara.eginbaeva@un.org">anara.eginbaeva@un.org</a></p>
<p><b>SPA/RAC – Specially Protected Areas Regional Activity Centre</b></p> <p><i>SPA/RAC – Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées</i></p>	<p><b>Mr. Khalil ATTIA</b> Director E-mail: <a href="mailto:director@spa-rac.org">director@spa-rac.org</a></p> <p><b>Mr. Mehdi AISSI</b> Part-time Project Officer (IMAP component) E-mail: <a href="mailto:mehdi.aissi@spa-rac.org">mehdi.aissi@spa-rac.org</a></p> <p><b>Ms. Souha EL ASMI</b> Programme Officer - Specially Protected Areas (SPAs) E-mail: <a href="mailto:souha.asmi@spa-rac.org">souha.asmi@spa-rac.org</a></p> <p><b>Mr. Dhia GUEZGUEZ</b> Programme Officer - Computing &amp; Data Management E-mail: <a href="mailto:dhia.guezguez@spa-rac.org">dhia.guezguez@spa-rac.org</a></p> <p><b>Ms. Asma KHERIJI</b> Associate Project Officer (MPA Component) E-mail: <a href="mailto:asma.kheriji@spa-rac.org">asma.kheriji@spa-rac.org</a></p> <p><b>Mr. Atef LIMAM</b> Project Officer (MPA Component) E-mail: <a href="mailto:atef.limam@spa-rac.org">atef.limam@spa-rac.org</a></p> <p><b>Ms. Dorra MAAOUI</b> Communication Assistant E-mail: <a href="mailto:dorra.maaoui@spa-rac.org">dorra.maaoui@spa-rac.org</a></p> <p><b>Ms. Asma YAHYAOU</b></p>

	Associate Project Officer (IMAP Component) E-mail: <a href="mailto:asma.yahyaoui@spa-rac.org">asma.yahyaoui@spa-rac.org</a>
--	--



## **Annexe II**

### **Ordre du jour de la réunion**



### **Ordre du jour provisoire**

- Point 1 de l'ordre du jour :** Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
- Point 2 de l'ordre du jour :** Présentation des membres du comité de pilotage
- Point 3 de l'ordre du jour :** Projet IMAP-MPA : Etat d'avancement ; plan de travail et budget annuels
- Point 4 de l'ordre du jour :** Plan de communication du projet mis à jour
- Point 5 de l'ordre du jour :** Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives
- Point 6 de l'ordre du jour :** Questions diverses
- Point 7 de l'ordre du jour :** Conclusions et recommandations
- Point 8 de l'ordre du jour :** Clôture de la réunion

## **Annexe III**

### **Conclusions et recommandations**

**Conclusions et recommandations  
de la deuxième réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA financé par l'UE**

**Visioconférence, 24 mars 2021**

1. La deuxième réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA financé par l'UE s'est tenue par visioconférence le 24 mars 2021, à l'aimable invitation du PNUE/PAM et de son Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC).
2. La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA (PSCM) a été suivie par des représentants de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Tunisie, de la DG NEAR et de la DG ENV de la Commission européenne et des délégations de l'UE dans les pays spécifiques, de l'Unité de coordination du PNUE/PAM, du SPA/RAC, ainsi que du Secrétariat de l'UpM et des experts/consultants thématiques régionaux en tant qu'observateurs.
3. Le Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a remercié la Commission européenne de son appui et de sa contribution continus relatifs aux questions de mise en œuvre de l'IMAP et de renforcement de la durabilité des AMP en Méditerranée.
4. Après présentation par le Secrétariat des documents de travail préparés pour les besoins de la réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA, leur examen et leur discussion (c'est-à-dire WG.489/2 à WG.489/4), la réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a convenu des conclusions et recommandations suivantes :

**Point 3 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : État d'avancement ; plan de travail et budget annuels**

- a) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA, tout en rappelant le rôle déterminant du projet IMAP-MPA dans l'introduction de la mise en œuvre intégrée de l'IMAP, au niveau des pays et au niveau pilote, associée à une gestion améliorée des AMP, ainsi que dans la création de la première expérience de mise en œuvre intégrée de l'IMAP et dans la réalisation, dans la mesure du possible, d'une évaluation intégrée, a reconnu les progrès accomplis au cours de la période considérée, en dépit des contraintes, principalement attribuées à la pandémie de COVID-19.
- b) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a apprécié les efforts déployés pour organiser les réunions nationales de lancement en vue de créer des comités nationaux IMAP multipartites et d'approuver les plans de suivi, y compris les stations.
- c) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a approuvé le plan de travail et le budget annuels tels que présentés par le Secrétariat dans le document WG.489/3, en soulignant la nécessité d'accélérer certaines des activités afin de s'assurer que les activités du projet sont mises en œuvre de manière harmonieuse.
- d) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a demandé au Secrétariat d'ajouter à l'ensemble des activités de renforcement des capacités une disposition relative à l'appui technique, axé sur la population des normes d'information de l'IMAP, conformément aux exigences de l'InfoSystem de l'IMAP.
- e) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a pris bonne note de la nécessité potentielle de réaffecter les économies réalisées sur les fonds de voyage à d'autres activités ou classes budgétaires, principalement en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie de COVID-19. A cet égard, une flexibilité conforme aux règles financières du PNUE et des bailleurs pourrait être appliquée.
- f) La réunion du Comité de pilotage du Projet de l'IMAP-MPA a pris bonne note de la nécessité d'adapter l'appui au pays pour Israël afin de répondre aux besoins spécifiques du pays, tout en garantissant des résultats conformes aux exigences du projet.

**Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication du Projet actualisé**

- g) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a examiné et approuvé le Plan de communication et de visibilité mis à jour (WG.489/4) avec quelques ajustements concernant : (i) le renforcement du rôle des mers régionales dans le cadre mondial pour la biodiversité post 2020 de la Convention sur la diversité biologique qui proposera un nouveau plan d'action jusqu'en 2030 et ensuite 2050, pour la conservation de la biodiversité ; et (ii) l'organisation d'un événement parallèle pendant la COP22 présentant l'appui et l'ensemble des activités fournies dans le cadre du projet.

**Point 5 de l'ordre du jour : Synergies et coopération avec d'autres projets et initiatives**

- h) La réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA a accueilli favorablement les informations fournies par le Secrétariat concernant les projets approuvés financés par l'UE "*Appui à la mise en œuvre efficace de la surveillance et de l'évaluation intégrées de la mer Méditerranée et de ses côtes fondée sur l'approche écosystémique et à l'élaboration d'un rapport sur l'état de la qualité 2023 fondé sur des données, en synergie avec la Directive cadre stratégique pour le milieu marin (DCSMM) de l'UE*" (EcAp-MED III), et le projet Marine Litter MED II et a souligné l'importance d'assurer une complémentarité totale entre ces projets et d'autres activités de projet connexes afin d'assurer et de fournir un appui renforcé et bien coordonné aux pays bénéficiaires du projet. Dans ce but, la réunion du Comité de pilotage du Projet a demandé aux pays bénéficiaires et au Secrétariat d'accorder l'attention nécessaire pour assurer un haut niveau de complémentarité entre les trois projets à l'échelle nationale afin de permettre la fourniture d'ensembles de données conformément au calendrier de la feuille de route du Rapport sur l'état de la qualité (QSR).

**Point 7 de l'ordre du jour : Adoption des conclusions et des recommandations**

- i) Il a été convenu de diffuser le deuxième rapport de la réunion du Comité de pilotage du Projet IMAP-MPA dans sa totalité à ses membres, dans trois semaines au plus tard (c'est-à-dire avant le 16 avril 2021).